

Pouvoir d'emprunt

On a accusé le gouvernement actuel de malhonnêteté. Je ne veux pas faire ce genre d'accusation, car je n'ai aucune preuve. Je ne dispose d'aucun fait. Par conséquent, je m'abstiendrai, mais je demande au gouvernement d'être honnête et en même temps de paraître honnête, car son comportement, actuellement, ne donne pas l'impression d'une grande honnêteté.

Ce que nous avons devant nous, c'est la plus haute limite d'emprunt que l'on ait jamais demandé d'autoriser. Dans toute l'histoire du Canada, ce projet prévoit les emprunts les plus élevés que les Canadiens, le gouvernement, le Parlement du Canada aient eu à autoriser. Nous devrions avoir plus de détails à son sujet. Nous devons porter un jugement moral aussi complet qu'il est humainement possible, qui ne soit pas un coup de dé.

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur le Président, je me réjouis d'avoir l'occasion de participer au débat sur le projet de loi C-143. Il s'agit d'un bill par lequel le gouvernement demande au Parlement de l'autoriser à emprunter 5 milliards de dollars d'ici au 31 mars 1983 et 14 autres milliards pour entreprendre l'année 1983-1984.

• (1720)

Les députés se rappelleront que lorsque le ministre a proposé une motion visant à présenter ce bill, nous, de l'opposition officielle, avons rétorqué par une mesure inhabituelle, c'est-à-dire que nous avons exigé que cette motion soit mise aux voix. Nous l'avons fait parce que nous n'avions reçu absolument aucun renseignement du ministre des Finances (M. Lalonde), bien que nous lui ayons demandé quelles étaient les recettes et dépenses prévues du gouvernement, et pourquoi il avait besoin de cet argent. Aucune précision ne nous avait été fournie.

Quand le ministre a proposé la première lecture du bill, nous avons encore une fois, chose inhabituelle, exigé la mise aux voix du bill à l'étape de la première lecture, pour la même raison. Nous estimons que la Chambre a droit à ces précisions. Le gouvernement nous a promis à maintes reprises de nous les fournir.

Le 31 mai 1982, l'ancien ministre des Finances, l'auteur de cette catastrophe que fut le budget d'octobre 1981, a déclaré au comité: «Je ne m'attends pas que la Chambre accepte aveuglément une nouvelle demande de rallonge du pouvoir d'emprunt, sans que je lui aie fourni toutes les précisions sur la conjoncture économique et les incidences de cette conjoncture sur la situation fiscale du gouvernement». Le 15 juin 1982, celui qui était alors ministre d'État aux Finances a dit «Nous ne nous attendons pas que la Chambre donne suite à une demande d'augmenter le pouvoir d'emprunt si nous ne lui avons pas fourni les plus récentes données sur la situation économique et sur les incidences de cette évolution sur les besoins de trésorerie du gouvernement». Le 27 octobre 1982, l'actuel ministre des Finances a déclaré «Dans le budget que je compte présenter au début de 1983, j'examinerai de nouveau la situation fiscale pour l'année financière en cours, je fixerai nos prévisions de dépenses pour l'année 1983-1984 et les années suivantes, puis...», —et je souligne le mot «puis»,— «... je demanderai le pouvoir d'emprunt additionnel qui s'imposera.»

On nous a dit d'attendre les prévisions de dépenses. Nous avons attendu, et on nous les a enfin présentées. D'après ce budget des dépenses, le gouvernement compte dépenser 88.9 milliards de dollars en 1983-1984. Je signale que l'on ne nous a fourni aucune indication quant aux recettes prévues. Je souligne également que le gouvernement a abandonné son programme des 6 et 5 p. 100. On sait que le gouvernement, dans une tentative désespérée de leurrer les Canadiens, a lancé en fanfare un programme visant à persuader les gens que le parti libéral a le mérite d'avoir fait fléchir l'inflation. Pour ce faire, ils n'ont pas distribué ces petits collants, ils ont créé une dépression.

Une voix: Très efficace, et comment!

M. Lewis: Oui, très efficace. Le gouvernement a créé une dépression à laquelle il ne peut plus mettre fin maintenant.

Nous nous inquiétons du fait qu'on nous rebatte les oreilles du baragouin des 6 et 5 p. 100. Incidemment, certains ministres du cabinet sont même allés jusqu'à coller le sigle des 6 et 5 p. 100 sur leur en-tête de lettres. J'ai écrit à ces ministres, dont le ministre du Revenu national, pour leur faire savoir que cette façon de procéder ne me semblait pas digne d'un ministre de la Couronne. Nous craignons maintenant qu'il ne faille réimprimer ces petits collants. Il faudra inscrire, au lieu des 6 et 5 p. 100, 17.8 et 9.6 p. 100. Le problème est grave, car ils ont également composé une chanson à ce sujet. Je ne sais pas si le ministre d'État chargé du Développement économique (M. Johnston) l'a composée dans ses loisirs ou si c'est la seule activité à laquelle il s'est livré, étant donné le piètre état de l'économie. Je pencherais plutôt pour cette dernière explication. Il faudra désormais changer les mots de la chanson, car les 6 et 5 p. 100 sont devenus 17.8 et 9.6 p. 100.

Je veux relever certains propos que j'ai entendus à la Chambre lorsque nous avons demandé au gouvernement de fournir les chiffres des recettes avec ceux des dépenses. Le député, de la circonscription d'Ottawa-Centre (M. Evans), a fait une déclaration renversante. Selon lui, nous aurions dû être satisfaits de recevoir le budget des dépenses, lequel contenait suffisamment d'informations pour que le bill portant pouvoir d'emprunt puisse être adopté. Les ministériels sont en quelque sorte fiers du fait qu'ils vont dépenser 88.9 milliards de dollars. Mais nous ne savons pas d'où provient cet argent.

Mon savant collègue, économiste de profession, a fait grand cas du fait que le gouvernement déclarait ses dépenses. Je voudrais préciser au gouvernement que lorsque mes électeurs de Simcoe-Nord vont à la banque pour emprunter, le gérant a l'habitude de dire, par exemple: «C'est bien, je me rends bien compte que votre client dépensera 88.9 milliards de dollars. Mais d'où cet argent provient-il? Comment rembourserez-vous cette somme? Où obtiendrez-vous l'argent que vous dépenserez?» Et le gouvernement nous demande simplement de lui faire confiance. Nous venons justement de comprendre pourquoi nous devrions faire confiance au parti libéral et au gouvernement, tout comme M. Gillespie, d'ailleurs. Il a eu confiance dans le parti libéral et n'a qu'à s'en féliciter. Il lui est facile, semble-t-il, d'obtenir un million de dollars sur demande pour financer des combines du gouvernement dont il n'est fait mention dans aucune loi ni ailleurs.